



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 3 septembre 2019

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick GUERINET, Maire, en présence de tous les conseillers en exercice, excepté Michel VINCENT et Jacky DELAFOY, excusés.

À l'ouverture de la séance, le maire demande aux élus d'observer une minute de silence en hommage à Jean-Michel GAUCHET décédé le 8 août. Jean-Michel fut conseiller municipal du 15 mars 2008 au 8 août 2019. Il fut adjoint du 15 mars 2008 au 15 mars 2014.

MISE À JOUR DES DÉLÈGUES AUX COMMISSIONS, AUX SYNDICATS

Le conseil procède à la mise à jour des délégués aux syndicats intercommunaux en vue de remplacer les postes laissés vacants à la suite du décès de Jean-Michel GAUCHET. Le conseil délibère et désigne à l'unanimité :

- Délégués au Syndicat de production eau potable BEGY (Boynes/Estouy/Givraines/Yèvre) :
Titulaires : M. Patrick GUERINET et M. Michel VINCENT. Suppléant : M. Marc BRENDEL.
- Délégués à la SICAP :
Titulaires : M. Stéphane PEQUIN et M. Jacky DELAFOY. Suppléant : M. Michel VINCENT.

MISE EN NON-VALEUR DES SERVICES EAUX ET ASSAINISSEMENT

Vu la demande de la trésorerie d'admettre une facture en non-valeur car il n'a pas été possible de faire le recouvrement de produit du service des eaux et assainissement. Le conseil décide, à l'unanimité, de ne pas accepter la mise en non-valeur de ces factures dont le montant s'élève (service eau) à 16.77 € pour la raison suivante : propriétaire décédé mais avec des enfants et à 119.64 € (service assainissement) pour la raison suivante : propriétaire décédé mais avec des enfants et pour le deuxième toujours propriétaire sur Givraines.

POINT SUR LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE VOIERIE

Le maire informe les élus que la communauté de Communes Du Pithiverais souhaite harmoniser le montant des charges des transferts actuellement très différents : environ 1 000 € pour les communes de l'ex CC de Beauce et du Gâtinais, environ **2 800 €** pour celles de l'ex CC Le Coeur du Pithiverais et environ 6 000 € pour celles de l'ex CC du Plateau Beauceron. À la suite de 2 rencontres de l'ensemble des communes, aucun accord n'est actuellement trouvé. La démarche se poursuit.

CESSION D'UNE PARTIE DE LA RUELLE DESSERVANT LES PARCELLES AC17 ET AC14

À l'origine, chaque parcelle avait un propriétaire différent. Les 2 parcelles ont été regroupées par un seul propriétaire. Un portail a été installé sur le domaine public. Maître Laurence DAVEZIES de Beaumont-Du-Gâtinais demande que le passage dans la propriété de la famille Basillon (environ 50 m²) situé au-delà de leur portail soit cédé à la famille concernée qui se charge de payer les frais et dépenses liés à cette opération. Le conseil est favorable pour céder cette surface à « l'euro symbolique ».

CRÉATION D'UN CDD ANNUEL

Le conseil décide de créer un emploi non permanent d'un an pour accroissement d'activité au titre de la loi du 26/01/1984 article 3-2. Ce contrat viendra en complément du poste d'adjoint technique de Jean-Philippe AUBIN pendant certaines périodes de l'année (absences, nécessité d'être à 2 pour effectuer certaines tâches ...)

ACHAT D'UNE CUVE À LISIER,

La cuve à lisier bleue est utilisée comme tonne à eau par la collectivité depuis plus de 10 ans. Après concertation, le conseil décide de l'acheter à son propriétaire pour la somme de 400 €.

QUESTIONS DIVERSES :

❖ **RÉNOVATION VOIERIES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

La consultation lancée auprès des entreprises cet été pour la rénovation des voiries communales en 2019 et en 2020 a été infructueuse. Une seule entreprise a répondu à l'offre et celle-ci était très au-dessus de l'estimation. Une nouvelle offre va être proposée en direct avec les entreprises locales pour des travaux uniquement sur l'année 2019 en ciblant les routes dont les travaux sont prioritaires (rue de Bourgogne, rue des Ouches, rue de la Champagne...). Le conseil sollicite une subvention au Département au titre "des communes à faible population" pour le financement de ces travaux.

❖ **BILAN RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020,**

La rentrée scolaire s'est bien passée. 76 élèves sont inscrits au SIIS Givraines Yèvre la Ville.
Cette rentrée marque une nouvelle baisse des effectifs. Répartition par école et par classe :

École de Givraines : 40 élèves					École de Yèvre-La-Ville : 36 élèves		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
7	4	10	4	15	9	11	16
Anne ALVES (21)			Laëtitia RONCIN Direction école (19)		Hakima CAILLOU Direction école (20)		Elodie RIO

❖ **POINT SUR LES 2 CHANTIERS À VENIR**

✓ **Réhabilitation de la station d'épuration.**

L'entreprise Merlin devrait commencer les travaux fin septembre / début octobre 2019.

Dépenses: (travaux, maîtrise d'œuvre, SPS, publications ..) : 368 748 €. HT.

Financement: subventions accordées (Etat - DSIL 48 586 €, Agence de l'Eau 147 499 € et avance à taux zéro 73 749). Autofinancement (27%) 98 913 € (emprunt 20 ans).

✓ **Aménagements des abords de la mairie et de la salle communale :**

Début des travaux prévu à partir d'avril 2020.

Dépenses prévisionnelles : (estimation travaux, maîtrise d'œuvre, SPS,...) : 138 927 € HT

Financement: Subventions accordées (Département 44 315 €, Etat 29 213 €, Région 20 000 €).
Autofinancement (33%) 45 399 €.

❖ **POINT SUR L'ARRIVÉE DU HAUT DÉBIT (FIBRE)**

L'arrivée de la fibre à la boîte de raccordement (rue de Yèvre) est terminée depuis fin juin 2019.

La connexion au réseau cuivre devrait s'effectuer au plus tard en novembre 2019 (délai nécessaire pour la validation des installations par Orange et la signature des conventions avec les autres opérateurs)



INFORMATIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

❖ **FÊTE AU VILLAGE : REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES**

Le conseil municipal remercie les bénévoles de l'Amicale de Givraines ainsi que les habitants de la commune venus les aider. Tous ont assuré le succès de cette 25^{ème} "fête au village, brocante" du 25 août dernier avec un record du nombre d'exposants. Grâce à leur participation à la préparation, au bon déroulement, au démontage et au nettoyage des rues le lundi, ces bénévoles ont permis à cette manifestation de garder le prestige et la qualité qui fait d'elle une "grande brocante" qui compte dans le Loiret.

❖ **RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU**

Jean-Philippe Aubin, agent communal, effectuera les relevés dans les habitations en présence des propriétaires (ou locataires ou personnes autorisées par les propriétaires) **à compter du 01 octobre 2019**. Merci de bien vouloir dégager l'accès aux compteurs.

❖ **Repas de fin d'année le 08 décembre 2019**

Le repas de fin d'année organisé par la Commission Action Sociale est fixé au **dimanche 08 décembre 2019**. Les bulletins d'inscription seront distribués courant novembre.